Agence de Services
et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2017/ 80 /PDG
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n° 2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu le décret n° 2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,

Vu le décret du 22 octobre 2015 portant nomination de M. Stéphane LE MOING, Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1er : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction de l'organisation et de la performance**, délégation permanente de signature est donnée à :

N° du cas	Portée de la délégation de signature	Absence ou empêchement	Domaine concerné	Prénoms et noms des délégataires de signature	Fonctions dans l'Etablissement
1	Capacité à engager l'établissement dans la limite de 40000€ HT ou dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction Générale, et à certifier des services faits, des factures ou des indus		Dépenses de fonctionnement (enveloppes 1 et 2), d'investissement (enveloppe 3) ou recettes s'agissant des indus	François RABOISSON	Directeur de l'organisation et de la performance
		En cas d'absence ou d'empêchement de François RABOISSON pour le domaine ci-contre :		Pierre CORRADINI	Chef du service pilotage et performance des processus
		En cas d'absence ou d'empêchement de François RABOISSON pour le domaine ci-contre :		Marie-Hélène LELASSEUX	Chef du service conseil

2 rue du Maupas - 87040 Limoges cedex 01
tél. 05 55 12 00 00 - fax 05 55 12 00 14

www.asp-public.fr - siret 130 006 372 00010

N° du cas	Portée de la délégation de signature	Absence ou empêchement	Domaine concerné	Prénoms et noms des délégataires de signature	Fonctions dans l'Etablissement
3	Capacité à <u>certifier</u> des frais définitifs de déplacement		Dépenses de fonctionnement (enveloppe 2)	François RABOISSON	Directeur de l'organisation et de la performance
		En cas d'absence ou d'empêchement de François RABOISSON pour le domaine ci-contre :		Pierre CORRADINI	Chef du service pilotage et performance des processus
		En cas d'absence ou d'empêchement de François RABOISSON pour le domaine ci-contre :		Marie-Hélène LELASSEUX	Chef du service conseil
4	Capacité à <u>liquider</u> des factures clients, des titres de recette ou toutes écritures de correction sur titre		Recettes de fonctionnement et d'investissement	François RABOISSON	Directeur de l'organisation et de la performance
		En cas d'absence ou d'empêchement de François RABOISSON pour le domaine ci-contre :		Pierre CORRADINI	Chef du service pilotage et performance des processus
		En cas d'absence ou d'empêchement de François RABOISSON pour le domaine ci-contre :		Marie-Hélène LELASSEUX	Chef du service conseil

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction de l'organisation et de la performance**, délégation permanente de signature est donnée à :

N° du cas	Portée de la délégation de signature	Absence ou empêchement	Domaine / périmètre	Prénoms et noms des délégataires de signature	Fonctions dans l'Etablissement
1	Capacité à signer les correspondances ou documents sans incidence financière relevant de la Direction ou du Service, à l'exclusion du courrier parlementaire		Direction de l'organisation et de la performance	François RABOISSON	Directeur de l'organisation et de la performance
		En cas d'absence ou d'empêchement de François RABOISSON pour le domaine ci-contre :		Pierre CORRADINI	Chef du service pilotage et performance des processus
		En cas d'absence ou d'empêchement de François RABOISSON pour le domaine ci-contre :		Marie-Hélène LELASSEUX	Chef du service conseil
2	Capacité à signer les congés annuels et les autorisations d'absence		Direction de l'organisation et de la performance	François RABOISSON	Directeur de l'organisation et de la performance
				Pierre CORRADINI	Chef du service pilotage et performance des processus
				Marie-Hélène LELASSEUX	Chef du service conseil
3	Capacité à signer les fiches d'évaluation annuelle (et leurs annexes) du personnel de la Direction ou du Service en qualité de notateur primaire		Direction de l'organisation et de la performance	François RABOISSON	Directeur de l'organisation et de la performance
				Pierre CORRADINI	Chef du service pilotage et performance des processus
				Marie-Hélène LELASSEUX	Chef du service conseil
4	Capacité à signer les fiches d'évaluation annuelle (et leurs annexes) du personnel de la Direction ou du Service en qualité de notateur secondaire			François RABOISSON	Directeur de l'organisation et de la performance
S5	Capacité à signer les notes de services relevant de la Direction ou du Service			François RABOISSON	Directeur de l'organisation et de la performance
				Pierre CORRADINI	Chef du service pilotage et performance des processus
				Marie-Hélène LELASSEUX	Chef du service conseil

Article 3 : La présente décision remplace toute décision antérieure.
Elle prend effet à compter du 1er mai 2017.

Fait à Limoges,
le 21 JUIN 2017

Le Président Directeur général

Stéphane LE MOING

Président directeur général (original)

Ampliation :
Agent comptable

Copies :
M. François RABOISSON
M. Pierre CORRADINI
Mme Marie-Hélène LELASSEUX

DRH
DFJL